

Maison de quartier des ORS

PARTIE II CANDIDATURE AU RENOUVELLEMENT D'AGREMENT DU PROJET DE CENTRE SOCIAL (AGC) ET DU PROJET D'ANIMATION COLLECTIVE FAMILLES (ACF)

2017 – 2020

Introduction : Une Maison de quartier, un ensemble à vivre.



La maison de quartier des Ors est une association d'éducation populaire implantée dans le quartier ouest de Romans-sur-Isère (au 26 rue Magnard). Ce quartier très étendu entre « urbain et rural » accueille près de 10 000 habitants. Il est le plus important en population sur la commune, avec une double caractéristique : de nombreuses familles avec enfants et un fort taux de personnes âgées.

En pleine expansion urbaine, il a l'image d'un quartier très paradoxal

- il peut être appréhendé comme un poumon vert mais reste finalement peu fréquenté à ce titre
- il est vu comme un quartier résidentiel voire dortoir avec peu de commerces, de services, mais avec un taux de chômage moyen qui reste à 9.5%, peu d'espaces de rencontres et une population de plus en plus mixte, il est finalement bien plus hétéroclite que cela avec des besoins sociaux et citoyens réels.

La maison de quartier des Ors a pour objectifs le développement des liens sociaux et la cohésion sociale du quartier ouest, ainsi que le développement de la citoyenneté de proximité et de l'engagement collectif des habitants : « *C'est passer de l'habitant à l'adhérent-usager à l'adhérent-citoyen* ». L'association a commencé ses activités en 1987. Elle est agréée « centre social » par la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) de la Drôme depuis 1998. Affiliée à la *Fédération des Centres sociaux de France* (FCSF), la maison de quartier se réfère à la charte fédérale des centres sociaux adoptée en 2000. Elle se définit comme « un foyer d'initiatives porté par les habitants associés, appuyés par des professionnels, capables de définir et de mettre en oeuvre un projet de développement social pour l'ensemble de la population d'un territoire ».

C'est un équipement où chacun peut trouver sa place.

C'est un lieu où se ressourcer est possible ou le seul fait d'être une personne suffit à porter une initiative que nous explorerons ensemble. Une initiative suffit à ce que la personne en parle, la partage, et le fait commun démarre.

Grâce à cette transmission la personne devient digne au sens propre du terme qui est écrit dans le premier article de la déclaration des droits de l'Homme : « Les Hommes naissent libres et égaux en dignité et en droit ». C'est ainsi que nous ouvrons et organisons les lieux communs propices aux rencontres, à la construction pour faire avec, aller vers, s'élever si tenté que l'accueil ne soit pas aménagé comme un bureau d'admission.

ICI on rentre par le TOI....

Offrir le café, proposer une visite, expliquer qui on est, d'où on vient, discuter à l'ombre d'un arbre, partager un repas,... Voilà les premiers pas dans la maison de quartier des ORS. C'est le lieu du côté à côté et non du face à face. Mais c'est surtout un lieu où l'on doit protéger les plus faibles, ceux qui, par leur parcours de vie, sont isolés et qui cherchent à retrouver un minimum de dignité, de chaleur humaine, de tranquillité. L'accueil dans une maison de quartier est l'axe essentiel de son action. C'est grâce à la qualité de l'accueil que nous tissons ou retissons le lien social, sans cesse malmené par les aléas de la vie. Penser que ce lien est acquis est une erreur, il est le fruit d'une permaculture que nous devons en permanence travailler. C'est en quelque sorte une éthique de base pour que la vie en société soit plus agréable, plus ouverte, plus émancipatrice et sans discrimination, autorisant la parole qui participe à la recherche de plusieurs solutions possibles dans laquelle chaque Maison devrait agir pour rénover la participation des habitants au cœur d'une démocratie participative et délibérative.

L'éducation populaire qui est au cœur de la mission/vocation des maisons de quartier, a un véritable rôle à jouer pour questionner les valeurs de notre société et contribuer à ce qu'elle soit plus respectueuse et plus responsable du cadre de vie des habitants.



En ayant un rôle d'alerte des consciences, il paraît logique qu'elles se préoccupent des questions de cadre de vie c'est à dire qu'elles permettent à tous de s'interroger sur la préservation de l'environnement qui l'entoure agissant sur la coopération pour vivre ensemble.

Un avenir plus extraordinaire nous attend si nous cheminons ensemble vers un futur qui permet à la parole locale d'être plus représentée. Nous devenons des producteurs/consommateurs au lieu d'être de simples consommateurs.

La coopération s'installe pour mettre en marche une justice sociale qui contribue à la protection des ressources en reconsidérant la richesse autrement.

Concilier social, économie et écologie paraît soutenable pour cette mise en œuvre prenant en compte les familles dans cet ensemble à vivre constitué de leur cadre de vie pour tisser des liens entre l'urbain et l'humain, l'information et la formation, la concertation, le dialogue, la culture et l'action.

Gaëlle Watel, co-présidente.



Les objectifs structurants de la Maison de quartier des Ors

AGIR : obtenir une rente plutôt qu'un fardeau, ne pas arrêter le progrès mais le choisir !

Nourriture et forêt sont 2 thématiques transversales pour ses objectifs.

- 1- Rendre accessible les gouvernances des structures de proximité coopérantes par un décloisonnement des AG, CA et Bureaux . Dé-précariser, échanger, mutualiser.
- 2- Opérer de façon à équilibrer les services, biens et besoins dans le cadre d'une démarche avec un axe transversal conforme à la mise en œuvre des projets et des actions au service des habitants et du territoire.
- 3- Concilier le social, l'économie et l'écologie paraît soutenable pour cette mise en œuvre prenant en compte : l'écosystème, l'infrastructure matérielle , les risques, l'esthétique, le confort, les flux, le patrimoine bâti et naturel, le commun, les services publics.
- 4- Tisser des liens entre les autres structures d'Education Populaire, l'urbain et l'humain, l'information et la formation, la concertation, le dialogue, la coopération et l'art.
- 5- Etre identifié comme un tiers-lieux de développement local qui provoque l'accélération, l'incubation et la réalisation d'opérations bénéficiant aux jeunes, aux entreprises et au territoire.
- 6- Actionner l'échange, la mobilité (physique et psychologique) entre les « quartiers » en s'appuyant sur la culture et l'éducation.
- 7- Devenir un organisme d'économie sociale et solidaire qui a pour résultat et objectif de contribuer au bien commun.

Avec les autres

- 8- *Tisser des liens entre les autres structures d'éducation populaire, l'urbain et l'humain, l'information et la formation, la concertation, le dialogue, la coopération et la culture*
- 9- *Être un acteur de maillage et partager les ressources du territoire comme un atout :*
- 10- *Rendre visible et lisible les expressions et les partenaires.*
- 11- *Rendre accessible les gouvernances des structures de proximité coopérantes par un décloisonnement des AG, CA et Bureaux. Assurer, échanger, mutualiser les richesses*
- 12- *Permettre des économies d'échelle, le partage d'outils élaborés et d'expertises, la mutualisation de tâches administratives, d'activités, de lobbying*

L'évaluation:

Les indicateurs des critères retenus seront suffisants, nécessaires, exclusifs et complémentaires et ils serviront l'intérêt général.

Pour chaque critère, les indicateurs sont-ils :

- **nécessaires** (leur absence serait-elle un manque) ?
- **suffisants** (il ne manque pas d'indicateur) ?
- **complémentaires** (ils se complètent et sont divers : quantitatifs/qualitatifs) ?
- **exclusifs** (il n'y a pas de redite entre eux) ?

Il n'existe pas une seule démarche d'élaboration de critères, mais de multiples déclinaisons possibles.

Il est important d'éviter à la fois l'écueil de critères "couperet" qui alourdit les procédures de contrôle et de gestion des structures sans avantage tangible et l'écueil d'une utilité sociale reposant uniquement sur l'auto-évaluation des acteurs sans comparaison, ni vision globale sur un territoire. Mieux vaut un nombre d'indicateurs limité et facile à gérer, de sorte que les utilisateurs finaux en voient l'utilité immédiate.

Maison de quartier des ORS

PARTIE II

CHAPITRE 1 - Evaluation du projet centre social 2012 – 2016

Axe I – Vivre ensemble

Objectif opérationnel	Bilan quantitatif	Bilan qualitatif
Lutter contre l'isolement des personnes	<p>480 nouveaux adhérents en 4 ans</p> <p>85 sorties de Rosalie, 750 personnes rencontrées</p> <p>14 éditions du journal de la MQ en 4 ans, distribués à plus de 1500 exemplaires.</p> <p>Un accueil régulier des nouveaux arrivants sur le quartier.</p>	<p>Les ateliers sont un point de repère et de socialisation important pour les personnes, en particulier âgées.</p> <p>Des ateliers de plus en plus impliqués dans la vie de la MQ.</p> <p>Les ateliers sont des groupes à forte cohésion (beaucoup d'habitues) mais qui savent rester ouverts et accueillir de nouveaux membres.</p> <p>La Rosalie est un moyen privilégié pour aller à la rencontre des personnes qui ne viendraient pas à la MQ.</p> <p>La Rosalie participe à la visibilité de la MQ.</p> <p>Les sorties familles permettent un mélange des publics entre les MQ de la Ville.</p>
Aménager des espaces de rencontres entre habitants	<p>2014 : inauguration d'une aire de jeux dans le parc de la MQ</p> <p>2014 : un groupe d'une quinzaine d'habitants obtient l'installation de bancs publics au parc des Abattoirs</p> <p>Construction d'un « bar'annonces » dans la cuisine de la MQ, lieu de convivialité</p>	<p>L'aire de jeux de la MQ est la seule du quartier.</p> <p>Avec les tables de pique-nique (fabriquées par l'atelier bois), la cabane de la Rosalie et les jeux pour enfants, le parc de la MQ est utilisé par toutes les générations.</p> <p>La fête de quartier 2015 « délocalisée » au parc St Romain a permis de mettre en valeur cet espace peu utilisé par les romains.</p>
Favoriser la rencontre entre les générations	<p>Une dizaine de jeunes impliqués dans le collectif bicross</p> <p>15 de projets de jeunes accompagnés par la maison de quartier</p> <p>2013 : lancement du projet BIP (Bourse aux Initiatives et aux Projets jeunes) entre les 5 centres sociaux et MJC de Romans</p>	<p>Les événements festifs (fête de fin d'année, fête de quartier...) sont aussi des temps de rencontres entre les générations</p> <p>Les sorties ciblées parents-ados permettent d'aller plus loin dans la qualité du lien entre les générations.</p> <p>Des difficultés toujours présentes pour fidéliser le public jeune.</p> <p>Projet de réaménagement du bicross non retenu par la nouvelle municipalité, malgré la mise en place d'une junior-association et la constitution d'un dossier.</p>
Dynamiser la vie du quartier et améliorer les relations de voisinage	<p>Une fête de quartier par an, attirant 250 personnes en moyenne et impliquant une trentaine de bénévoles</p> <p>56 habitants ont accompagné la Rosalie pour aller à la rencontre de leurs voisins</p> <p>11 soirées « Vendredi du link » les mois de juillet</p>	<p>Les habitants sont de plus en plus autonomes et organisés dans l'organisation de la fête de quartier.</p> <p>Les personnes ayant accueilli des soirées chez l'habitant ont toutes affirmé que cela leur a permis de rencontrer de nouveaux voisins.</p>

Axe II – Modes de consommation et précarité

Objectif opérationnel	Bilan quantitatif	Bilan qualitatif
Lutter contre l'isolement des personnes en recherche d'emploi	15 personnes par an en moyenne impliquées dans le réseau de demandeurs d'emploi	Partenariat enrichissant à partir de 2014 avec l'association Aequitaz ; temps de rencontres réguliers avec un autre groupe de St Rambert d'Albon. 80% des participants affirment que leur participation a transformé leur confiance en soi ; 50% leur vision de l'entreprise et de l'économie. Rencontres collectives d'institutions (Pôle Emploi), d'entreprises et de collectivités (conseillers généraux)
Lutter contre la précarité économique	80 personnes viennent chaque semestre se fournir en vêtements lors des trocs de fringues 25 familles bénéficiaires de l'aide au départ en vacances 16 sorties familles 13 réunions associant usagers et professionnels de l'action sociale dans le cadre de la démarche CLAS sur l'accès aux droits 120 « passeports culture » vendus depuis 2015, permettant l'accès de tous à la culture	La tarification de l'accueil de loisir au quotient familial est également un moyen de lutte contre la précarité économique. 17 octobre 2015 : la MQ organise la journée du refus de la misère avec ATD Quart-Monde et un collectif d'associations romaines. La démarche CLAS a été une occasion unique de faire dialoguer usagers et professionnels de l'action sociale. Elle a débouché sur des actions concrètes sur l'estime de soi, l'aménagement de l'espace public, l'alimentation et la lisibilité des institutions sociales.
Développer des pratiques d'échange alternatives	8 « trocs de fringues » organisés par le collectif « Faut que ça change » 15 personnes impliquées dans le collectif 2014 : lancement de l'Accorderie avec les autres MQ de Romans 25 parcelles de jardin partagé	En plus des trocs de fringues, deux portants construits par l'atelier bois permettent d'échanger toute l'année vêtements, jouets et livres. L'adhésion participative, pilier de la MQ des Ors, permet de valoriser les savoir-faire et l'engagement. Le jardin partagé des Ors prend peu à peu son autonomie, jusqu'à se constituer en association en juin 2014. valoriser les savoir-faire et l'engagement. Le jardin partagé des Ors prend peu à peu son autonomie, jusqu'à se constituer en association en juin 2014.

Axe III: Cadre de vie et logement

Objectif opérationnel	Bilan quantitatif	Bilan qualitatif
Développer des moyens de transports alternatifs à la voiture	Achat d'un vélo électrique pour prêt aux adhérents Mise en place par les parents d'élèves d'une navette entre les deux écoles du quartier avec la Rosalie	Vélo électrique particulièrement utilisé pour la recherche d'emploi et les trajets domicile-travail. Action pédibus reprise par l'agglomération Romans-Valence.
Améliorer la gestion des espaces collectifs	2 ASL accompagnées Animation d'un dialogue entre des habitants et Foncia	Autonomisation progressive des ASL, qui demandent moins d'accompagnement. La Mairie annexe a également pris le relais sur la gestion de certains espaces.
Favoriser l'accès de tous à un logement décent et adapté	Animation d'une rencontre avec HPR et l'association CLLAJ TIPI lors de la mise en place de nouveaux logements sociaux rue Magnard Mise en contact d'habitants avec des partenaires comme le CLLAJ TIPI ou le CLCV. Une dizaine de travaux d'aménagement dans le cadre d'Aido'brico. 2014 : l'Accorderie est officiellement labellisée et intègre les actions d'Aido'brico	L'Accorderie a permis un rapprochement des Maisons de quartier
Améliorer la circulation et l'orientation de tous dans le quartier	Actions de connaissance du quartier avec les enfants de l'accueil de loisir. Balade « A la découverte de l'Ouest » en Rosalie lors de la fête de quartier 2015.	

Axe IV Education et vie familiale

Objectif opérationnel	Bilan quantitatif	Bilan qualitatif
Renforcer l'accompagnement et les loisirs sur les temps périscolaires	15 collégiens ont participé chaque année à l'accompagnement scolaire (CLAS) 8 bénévoles investis chaque année dans l'accompagnement scolaire 25 enfants en moyenne accueillis chaque jeudi de janvier à juin 2015 dans le cadre des Temps d'Accueil Périscolaires	Le CLAS est aussi un soutien aux parents en difficulté dans le suivi scolaire de leur enfant. En parallèle au CLAS, des temps forts marquants comme un atelier de théâtre-forum sur le harcèlement à l'école Négociations sur les heures éducatives non abouties avec la Ville.
Proposer des solutions de garde innovantes et diversifiées	190 enfants et adolescents différents accueillis chaque année à l'accueil de loisirs 16 parents investis dans la réécriture du projet éducatif (retranscrit en BD)	La réécriture du projet éducatif a été un moment fort qui a permis d'affirmer les valeurs de la MQ et de les appliquer concrètement à l'accueil de loisir.
Impulser de nouvelles activités de loisirs sur le quartier pour les enfants et les adolescents	Un atelier musique depuis 2015 qui attire principalement enfants et adolescents Une vingtaine de jeunes par an au futsal pendant 3 ans Neuf jeunes accompagnés aux rencontres nationales du réseau jeunes de la Fédération nationale des Centres sociaux, à Douai puis Poitiers	La Rosalie est très appréciée par les enfants lorsqu'elle apporte jeux et goûter dans les lotissements. La cabane du parc de la MQ et les tables de pique-nique sont appréciées par les jeunes pour se réunir. Les rencontres nationales de jeunes ont été un moment marquant de découverte, de rencontre et d'apprentissage de la citoyenneté pour les jeunes.
Dynamiser les relations entre les parents et l'école et entre écoles	Environ 50 collégiens par an accueillis au Point Ecoute du collège Debussy Accompagnement à la création de deux associations de parents d'élèves Mise en place de deux clubs au collège Debussy (jeux de société et journal) Projet de jardin avec la Maternelle des Ors	Le CLAS a permis le développement de relations avec le collège, et des relations entre professeurs et parents d'élèves. Le projet « Carrés solidaires » a permis de faire coopérer les écoles du quartier, le lycée horticole et des habitants. Le lien avec les associations de parents d'élèves permet de toucher des parents ne fréquentant pas forcément la MQ. Présence régulière lors de sorties d'école (Rosalie, distribution de documentation, café...).
Favoriser les échanges entre parents	325 personnes présentes aux sorties familles 90 familles différentes aux goûters parents-enfants	

Cette évaluation a été réalisée de manière participative au cours d'une réunion organisée le 7 juillet 2016. Etaient présents des salariés, administrateurs et habitants des Ors, actuels et anciens, ayant participé à la mise en œuvre des projets. Répartis en quatre sous-groupes (un par axe), les participants ont répondu à trois questions : quelles actions ont effectivement été mises en place ? quels ont été les facteurs de succès ou d'échec ? qu'est-ce que ces actions ont produit pour le public et sur le territoire ?

Maison de quartier des ORS

PARTIE II

Chapitre 2 : Diagnostics quartier OUEST – Ors

Le quartier d'intervention - Fiche synthétique

Population : 10 001 (le quartier le plus important en population sur la commune)

Taux de chômage : 9,5 %

Famille : Secteur avec de nombreuses familles avec enfants et un fort taux de personnes âgées.

Isolement : Fort taux de personnes âgées isolées

Logement : Maisons résidentielles / quartiers d'habitat en expansion urbaine à l'ouest

Cadre de vie : Très peu de commerces et services, très peu de lieux de sociabilité et de loisirs, manque d'espaces de rencontres, beaucoup d'espaces verts peu aménagés, pas de place centrale

Mobilité : Manque de transports en commun, quartier pensé « pour la voiture » malgré quelques pistes cyclables.

Education : deux écoles maternelles et une école primaire (groupe scolaire le plus important de Romans)

Alimentation : Une partie de la population sensibilisée à l'alimentation bio, locale : succès de « La Ruche qui dit Oui » et des jardins partagés.

Les points de vigilance :

- un urbanisme qui ne favorise pas les liens sociaux et la cohésion du quartier ;
- un manque d'animation et de vie sociale dans le quartier
- manque d'espaces pour la jeunesse
- des poches de précarité peu visibles mais bien existantes, souvent isolées
- un isolement du quartier par rapport à la Ville du fait du manque de transports en commun et de commerces;
- Vieillesse de certains sous-quartiers avec augmentation des personnes âgées isolées ;

Les points forts :

- une grande **mixité sociale et générationnelle** sur le quartier;
- un quartier attractif à l'**urbanisme en expansion et qui reste proche de la campagne avec de nombreux espaces verts**
- une **maison de quartier repérée par les habitants et dynamique;**
- **une population importante (1/3 de la population de Romans qui est ressource** pour la construction de projets



Données par thématiques - Quartier Ors

Emploi et Précarité

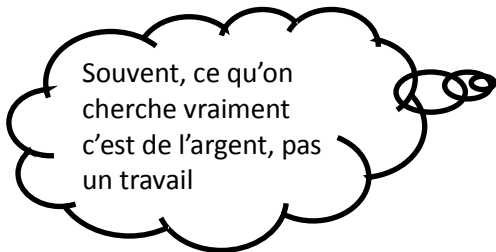
Sur le quartier Ouest (ouest rural et Les ORS-Recollets), le taux d'activité est supérieur aux autres quartiers de la ville (93,8% et 92,6% pour une moyenne de 87,1% sur la ville de Romans).

Toutefois, de nombreuses familles font part d'une augmentation de leur précarité sur leur poste de travail (hausse du temps partiel, des CDD, des contrats aidés...), d'une dégradation générale de leur condition de travail et des relations avec l'employeur ou les Ressources Humaines.

Ce ressenti peut s'expliquer par une variation entre 2007 et 2012 de 30,9% supplémentaire du nombre de contrats précaires parmi l'ensemble des salariés de 15 ans et plus sur le secteur Ouest Rural. Une forte augmentation en rapport au reste de la commune.

De plus en plus de personnes se livrent sur des conditions de travail difficiles, parlent de burn out, d'épuisement professionnel, de dépression...

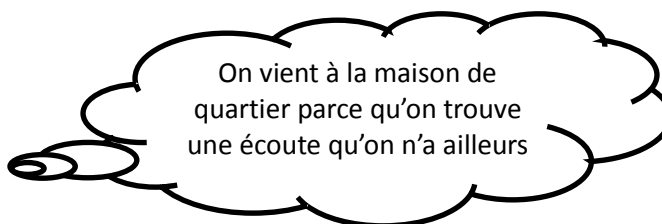
Le travail est de plus en plus subi. La question de l'emploi est de plus en plus présente dans les discours d'habitants. Le groupe Aequitaz qui tient des permanences à la maison de quartier des Ors rencontre de plus en plus de personne au parcours professionnel complexe. Les habitants ont besoin de trouver des espaces neutres où ils peuvent confier leurs difficultés sur l'emploi, face à la non réponse ou le « non dit » qui opère sur certains espaces de travail.



La maison de quartier est l'espace idéal pour permettre ce recueil de parole, qui pourrait permettre à terme pourquoi pas l'émergence d'un groupe de parole sur les conditions de travail, ou

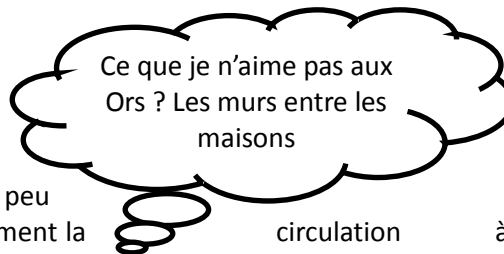
la mise en place de permanence de justice face aux droits du travail.

Un grand nombre de cadres résident sur le quartier Ouest et ce chiffre est en augmentation sur la période 2007-2012. Cette donnée est une force pour le quartier. Ceci explique l'indicateur de développement territorial qui est élevé sur le quartier qui englobe (le niveau de formation, le niveau de revenu des habitants et le taux d'actifs occupés). Le quartier Ouest est ainsi doté d'une population active qui fait la force de son territoire.



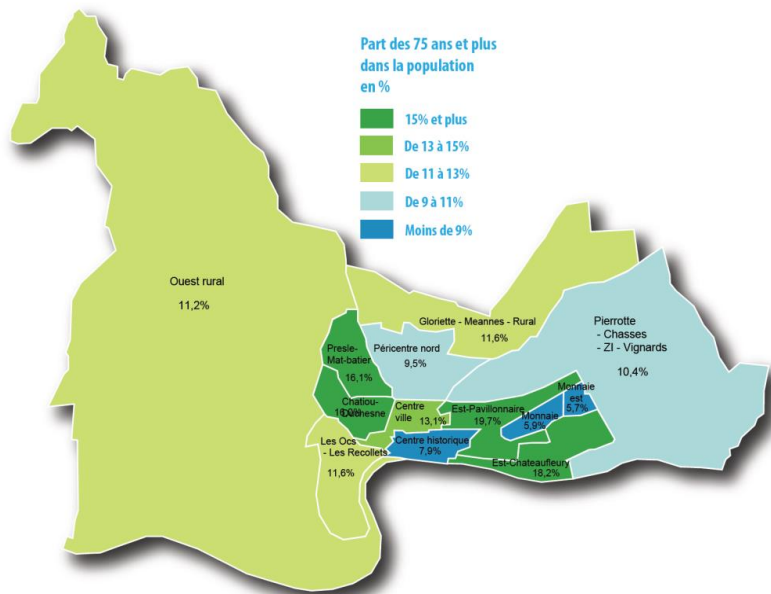
Isolement

L'isolement sur le quartier Ouest est subi par les personnes âgées qui vivent dans des maisons isolées, éloignées des commerces et de l'activité du centre-ville. De plus, les habitants perçoivent eux même le quartier comme isolé du fait de son éloignement des services de proximités. Les transports en communs sont peu utilisés en raison de leur faible fréquence et permettent difficilement la circulation à l'intérieur du quartier et entre celui-ci et le centre-ville. Enfin, les habitants circulent peu sur le quartier des Ors en raison du manque de dynamisme du quartier. Les personnes en recherche d'emploi nous font part d'un manque de liaison dans Romans et entre Romans et l'extérieur. D'une manière générale, l'isolement est un facteur aggravant des autres difficultés sociales (violences conjugales, précarité économique et/ou culturelle...).



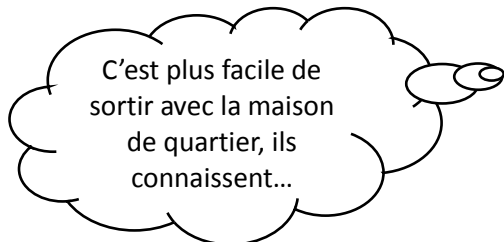
Cet isolement est en lien étroit avec la question de la mobilité, fort vecteur de lien social.

Source : Insee, RP 2012



La mobilité

La mobilité est devenue un des enjeux majeurs de la vie d'un quartier - et de la vie quotidienne, elle est en effet nécessaire à la bonne circulation des acteurs sur un territoire, elle permet l'organisation urbaine, économique, permet de développer l'habitat, comme l'emploi ou les loisirs. Elle est un facteur incontournable de la mixité sociale et de la vie d'une commune. Or, sur le quartier des Ors, les habitants ont le sentiment d'être éloigné de la vie économique, et que la mobilité dépend d'un outil devenu malheureusement incontournable et onéreux (pour le ménage et la planète) : la voiture.



Les modes de transports tel que le vélo, les bus, ou encore la marche à pied, sont peu pratiqués par les habitants dans leur mode de déplacement intra-urbain.

La voiture reste le mode de transport principal, les pistes cyclables n'étant pas suffisamment présentes, ou larges, et prendre le vélo reste encore dangereux pour beaucoup de personnes vivant aux Ors. La maison de quartier met en place depuis quelques années des actions à destination des parents via le Pédibus, ou la Rosalie Bus, qui permet aux parents d'organiser les sorties d'écoles et de récupérer les enfants via un mode de déplacement doux. Depuis quelques mois, le Café-réparation permet aux habitants de venir réparer leur vélo gratuitement auprès des salariés de la maison de quartier et faciliter les déplacements cyclistes.



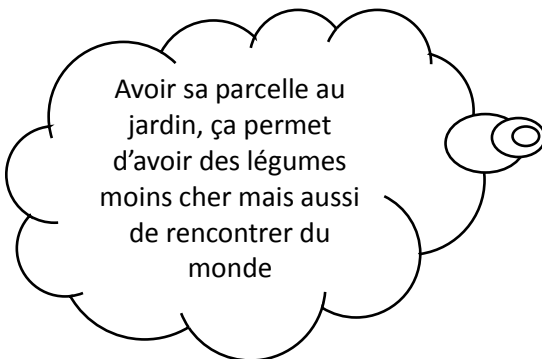
Mais les freins à la mobilité ne sont pas uniquement liés aux modes de transports inadaptés, ils peuvent être aussi psychologiques. Nombreux parents font part de leur crainte de partir à l'aventure, sur des chemins, dans des villes qu'ils ne connaissent pas avec ou sans leurs enfants. Ils préfèrent souvent être accompagnés dans un premier temps. Suite à ce constat, un groupe de promenade a été mis en place à la maison de quartier. Une fois par mois, une bénévole passionnée de randonnée, accompagne un groupe de 14 personnes en promenade. Ceci permet de découvrir les lieux avec une personne initié et les habitants peuvent réitérer l'expérience par la suite en famille, entre amis...



Faciliter les déplacements et la découverte des environs de Romans, peut aussi être favorisé par le développement du lien social et les rencontres entre les habitants des différents quartiers. Ainsi, en coopération, les maisons de quartiers ont instauré des sorties de proximités en mini bus. A la suite des sorties, des liens se créent, et petit à petit les sorties se font plus simplement, en co-voiturage, en vélo... et les habitants s'organisent sans les maisons de quartiers.

Alimentation

Nous disposons de peu d'éléments statistiques pour analyser la situation des habitants des Ors sur les enjeux liés à l'alimentation.



Le quartier est équipé d'un jardin partagé, d'une AMAP (la ruche qui dit oui) et d'une grande surface. Beaucoup d'habitants se fournissent en denrée alimentaire via la grande surface, et consomment relativement souvent des produits issus de la grande distribution transformés. Toutefois, les habitants semblent s'intéresser de plus en plus aux enjeux liés à l'alimentation, à l'environnement et au circuit court.

L'alimentation est un sujet qui est souvent abordés dans les animations de la maison de quartier, via les gouters, les apéritifs entre habitants...

Force est de constater que les habitants sont de plus en plus intéressés par la cuisine et que c'est un savoir-faire qu'ils apprécient de partager entre eux.

Un collectif a décidé de se créer un groupe qui permette de partager des recettes et cuisiner ensemble des plats, qui seront ensuite dégustés collectivement.

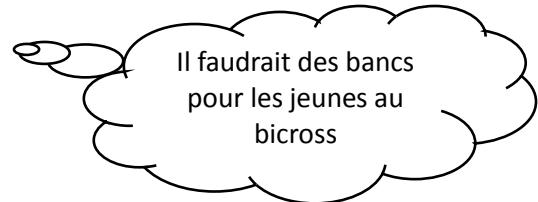
Les questions touchant à une alimentation saine, sont de plus en plus fréquentes dans les conversations des adhérents. Ils sont de plus en plus nombreux à souhaiter adhérer aux Jardins partagés.



Cadre de vie et logement

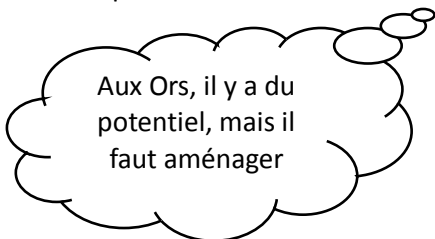
Le quartier des Ors est un quartier résidentiel parfois qualifié de « cité dortoir ». L'habitat est constitué principalement de maisons individuelles, regroupées en « îlots » ou sous-quartiers qui souvent ne communiquent pas entre eux. Ces îlots sont souvent relativement homogènes en termes de caractéristiques sociales qui correspondent aux vagues successives de constructions et d'installations depuis les années 1970, à mesure que le quartier s'étend vers l'ouest. Schématiquement, le quartier « historique » de Bellevue est plus aisé ; les alentours de la Maison de quartier des Ors sont plutôt des classes moyennes en cours de vieillissement (la population ayant construit la MQ dans les années 1980) ; le récent quartier St Charles en pleine expansion est plus familial et défavorisé. A cela s'ajoutent de manière dispersée des logements collectifs locatifs gérés par le bailleur social Habitat Pays de Romans, et des îlots de logements sociaux individuels en accession à la propriété où une partie de la population, souvent précaire, a été relogée depuis le quartier de la Monnaie.

Une partie de ces lotissements sont gérés par des Associations Syndicales Libres, dont la MQ a souvent accompagné la création.



Si à première vue cette situation du logement aux Ors semble plutôt favorable, la MQ est souvent interpellée sur des problèmes d'aménagement et réparation (en lien avec les problématiques d'isolement), ou des problèmes de hausse des charges non anticipés : l'installation aux Ors, souvent signe d'ascension sociale, peut se révéler plus onéreuse que prévue et nous observons régulièrement des départs des départs de ce quartier pour ces raisons.

Dans ce quartier en évolution constante depuis 40 ans, la MQ a toujours été saisie de questions d'aménagement du quartier. La constitution de la MQ elle-même est le signe de la volonté des habitants d'animer un quartier désespérément vide de lieux de rencontre. La table de quartier sur ce sujet, qui a été un véritable succès, prouve que ce sujet reste une préoccupation importante pour la population du quartier, qui a déploré le manque d'animations, de jeux pour les enfants, d'espaces pour les jeunes, de lieux de mélange des populations... Le potentiel de ce quartier, calme et vert, a été souligné... reste à le mettre en valeur et à l'animer.



L'équipement Maison de quartier des Ors

L'association de la Maison de quartier des Ors est installée au 26 rue Magnard, elle a la gestion du bâtiment municipal composé :

- au rez de chaussée
 - o un hall d'accueil
 - o un bureau polyvalent
 - o cinq salles d'activités
 - o une cuisine
 - o un atelier bois
- à l'étage
 - o trois bureaux occupés par des associations
 - o quatre salles de stockage
 - o une salle de réunion

La Maison de quartier donne sur un parc dans laquelle elle a construit une cabane de 15m2 divisée entre un abri pour notre rosalie (quadricycle) et un espace ouvert pour les jeunes. Des jeux pour enfants et des tables de pique-nique ont également été installés.

L'accueil du public est assuré du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 18h.

La Maison de quartier héberge 44 associations (en novembre 2016) pour lesquelles elle gère la mise à disposition de salles. Pour cela, elle met en place une convention associative qui se configure de la même façon à la Maison Citoyenne Noël Guichard et à la MQ St Nicolas.

Partenariats

La Maison de quartier des Ors s'inscrit dans le projet commun *d'une coopération entre 3 lieux* avec la Maison Citoyenne Noël Guichard et à la MQ St Nicolas incluant des actions communes à l'échelle du bassin de vie. Avec ce projet commun, la maison de quartier intègre ce groupe pour devenir un acteur collectif. Les actions de partenariat seront conçues dans cette logique de partage du projet commun. Le partenariat prospectif sera essentiel. Et l'envie de fédérer les partenaires associatifs du territoire est présente.

Le partenariat opérationnel se décline :

- ✓ Avec les acteurs institutionnels du quartier : les écoles Jean Rostand, des Récollets, des Ors et le collège Debussy, les services municipaux Ouest
- ✓ Les associations de quartier : les Associations Syndicales Libres, les associations de parents d'élèves Tipi'school et Tom Pouce, la Ruche qui dit Oui, le Jardin partagé des Ors...
- ✓ Avec les acteurs de la Ville : la ressourcerie verte, accès, romans international, MJC Robert Martin l'ébullition, à pincés et à vélo, la PHIC, Emmaüs, graine de cocagne, Archer, PTCE, mission locale...
- ✓ Avec les collectivités territoriales : Conseil Départemental et Régional, CDDRA...

Maison de quartier des ORS

PARTIE II

CHAPITRE 3 – PROJET CENTRE SOCIAL 2017 – 2020

Axe 1 – Alternatives économiques

OBJECTIFS : S'engager à produire et consommer autrement, penser du local au global et devenir fertile.

Objectifs opérationnels	Opérations	Indicateurs d'évaluation
Un réseau romain lisible, attractif et accessible	Mettre en place une permanence de l'Accorderie à la MQ	Nb de personnes rejoignant l'Accorderie via la MQ Ors
	Rédiger et animer un recueil des initiatives d'économie de partage du territoire romain	Nb d'échanges effectués
Elargir « l'offre » disponible	Construire et animer une cabane à échanges dans un lieu public	Nb de trocs et de participants
	Récupérer et transformer les fruits non utilisés dans les jardins et les lieux publics	Nb de personnes engagées dans le collectif « Faut que ça change »
	Mettre en place un système de garde d'enfants ponctuel de dépannage	Nb d'opérations récup de fruits
	Faire davantage de trocs et diversifier les objets échangés (livres, jouets...)	
Permettre aux personnes de réemployer et réparer plutôt que consommer	Développer le café réparation Orienter vers l'atelier bois	Nb de cafés réparations et de participants
Permettre de comprendre l'économie et de s'engager pour l'influencer	Développer les actions d'éducation sur la société de consommation et l'économie	Nb d'actions d'éducation et nb de participants
	Participer à des actions de revendication des droits (au logement, à l'alimentation...)	
Participer au développement d'alternatives économiques	Construire un jardin collectif	Nb de participants au jardin collectif
	Mettre en place un budget participatif pour les fonds issus du passage à l'adhésion payante	Nb d'actions financées par le budget participatif
	Accompagner le montage de projets d'économie sociale et solidaire, en partenariat avec les structures d'accompagnement à la création d'activité économique	

Critères d'évaluation : Cohésion et attractivité du réseau local. Conscientisation des usagers. Contribution au développement socio-économique du territoire. Innovation socio-économique. Développement de compétences techniques et sociales chez les usagers. Réponse à des besoins non couverts. Développement de liens d'entraide. Contribution au débat public.

Axe 2 – Alimentation**OBJECTIFS : Promouvoir et développer une nourriture saine, locale et solidaire.**

Objectif opérationnels	Opérations	Critères d'évaluation
Développer les compétences culinaires	Organiser des ateliers cuisine : cuisine de saison, cuisine rapide, conservation des aliments, cuisine sans viande...)	Nb d'ateliers et nb de participants
	Imaginer avec les habitants un carnet de recettes	
Développer la convivialité, la vie de quartier et le lien social grâce à la cuisine	Constituer un groupe d'échange et d'animation autour de la cuisine	Nb de repas de quartier Nb de personnes engagées dans le collectif
	Développer les repas de quartier (dans les différents quartiers des Ors), disco-soupe...	
	Développer le partenariat avec <i>La Ruche qui dit oui</i>	
Développer la connaissance des enjeux liés à l'alimentation	Développer les temps d'apport de connaissances sur l'alimentation : apports nutritionnels, production et commerce de la nourriture...	Nb de visites chez des producteurs et nb de participants Nb d'actions avec le jardin partagé des Ors
	Poursuivre des actions type « mini-ferme pédagogique » (carrés potagers, venue ponctuelle d'animaux...)	
	Développer les liens ville-campagne : Faire venir des maraichers à la maison de quartier et organiser des visites de fermes	
Développer des alternatives de production et consommation alimentaires	Organiser des ventes de repas pour financer d'autres projets	Nb de repas vendus Nb de personnes participant aux achats en gros
	Organiser des achats groupés avec les autres MQ	
	Accompagner un projet économique individuel ou collectif (conserverie, food truck, restaurant...)	

Critères d'évaluation : Caractère intergénérationnel et interculturel des actions. Appropriation de l'alimentation saine et changement des comportements de consommation. Accessibilité économique et culturelle de l'alimentation saine et écologique. Développement des connaissances globales et locales sur l'alimentation. Développement des compétences culinaires.

Axe 3 – Cadre de vie

OBJECTIFS : Veiller à l'équilibre de l'ensemble à vivre pour activer le vivre ensemble. Lutte contre l'isolement social

Objectif opérationnels	Opérations	Critères d'évaluation
Contribuer à animer le quartier des Ors	Développer le hors les murs : animations chez l'habitant ou dans l'espace public	Nb d'animations et de participants
	Développer des repas de quartier et des événements festifs dans les sous-quartiers des Ors, en particulier éloignés de la MQ (St Charles...)	Nb de personnes impliquées dans l'organisation des animations
Aménager et valoriser le quartier des Ors	Constituer un groupe d'habitants pour aménager et embellir l'espace public (terrain de bicross, parc St Romain, cabanes à livres...)	Nb de personnes impliquées dans le groupe d'habitants
	Permettre de mieux se repérer dans les Ors (fléchage, notamment de la MQ)	Nb d'aménagement réalisés
	Favoriser le déplacement à l'intérieur du quartier via le développement de la mobilité douce dans le quartier	
	Faire connaître et investir les espaces méconnus des Ors (fêtes de quartier délocalisées, jeux de piste...)	
Favoriser les rencontres entre voisins et la cohésion du quartier	Construire une radio de quartier en partenariat avec les autres MQ	Nb de personnes impliquées dans la radio
	Poursuivre le journal des quartiers en partenariat avec les autres MQ	Nb de personnes rencontrées en Rosalie
	Poursuivre les fêtes de quartier et autres événements fédérateurs	Nb de bénévoles impliquées dans la fête de quartier
	Poursuivre les actions type Rosalie encourageant les rencontres entre voisins	Nb de participants à la fête de quartier
Promouvoir un quartier où toutes les générations ont leur place et se rencontrent	Aménager un espace public de manière à favoriser la rencontre entre les générations	Nb de jeunes impliquées dans les projets
	Aménager un espace pour les jeunes	Nb de personnes fréquentant les espaces aménagés
	Accompagner un collectif pour l'aménagement du bicross	
Adapter le quartier aux nouveaux besoins des populations	Développer des animations enfance-jeunesse hors les murs	Nb d'animations hors les murs
	Développer l'activité de la MQ les samedi	Nb de personnes touchées le samedi

Critères d'évaluation : Appropriation de l'espace public. Animation de la coopération entre habitants et institutions publiques. Diversification des usages de l'espace public. Développement du « bien vivre » aux Ors (lien social, animation, services, identité, mixité). Conforter un « mieux circuler » dans et entre les quartiers

Axe 4 – Lien social

OBJECTIFS: Agir pour la mixité et l'insertion sociale des populations fragiles dans le secteur résidentiel et notamment en repérant les poches de précarité. Fierté d'appartenir.

Objectif opérationnels	Opérations	Critères d'évaluation
Poursuivre et développer les actions en direction de la jeunesse	Poursuivre le partenariat avec les collègues (point écoute...)	Nb de jeunes fréquentant le point écoute
	Créer davantage d'évènements qui réunissent les jeunes des différents quartiers	Nb de jeunes présents aux événements communs
Lutter contre l'isolement, notamment des personnes âgées	Poursuivre les actions « aller vers », en particulier vers les personnes isolées et les « poches de précarité » du quartier	Nb de personnes impliquées dans la mise en place du café
	Elaborer un état des lieux de l'isolement et du vieillissement sur le quartier	Nb de personnes fréquentant le café
	Mettre en place un lieu de sociabilité type café-épicerie associatif	Nb de primo-arrivants touchés
	Accueillir les nouveaux arrivants	
Valoriser l'histoire du quartier et de Romans	Construire ensemble et faire connaître l'histoire du quartier et de la Maison de quartier (témoignages, fête 30 ans MQ...)	Nb d'actions menées
	Créer l'histoire populaire de Romans, des solidarités, petites victoires et grandes réussites	
Contribuer au mouvement associatif et d'ESS de Romans	Renforcer le partenariat avec les associations domiciliées à la maison de quartier	Nb de rencontres partenariales
	Améliorer la communication autour de nos actions et innovations	
Favoriser la mixité des publics dans les actions	Améliorer la circulation entre les MQ	Nb d'adhérents d'autres MQ accueillis Nb d'événements mixant les publics
	Faire une fête qui réunisse tous les trois MQ, et pas uniquement une fête de quartier	

Critères d'évaluation : Actions vers les publics défavorisés et/ou isolés. Développement des liens de proximité à l'échelle du quartier. Favoriser la cohésion sociale et associative à l'échelle du territoire.



Axe 5 – Transmission éducative

OBJECTIFS : Dialoguer, débattre et mobiliser. Envie de vivre ensemble, éduquer les générations future.

Découvrir, relater, faciliter les débats publics sur les choix importants concernant la vie des citoyens.

Apprendre et faire apprendre = plaisirs de comprendre.

Objectifs opérationnels	Opérations	Critères d'évaluation
Développer l'esprit critique, la compréhension du monde, la conscientisation des personnes	Développer les temps de débats dans l'espace public sur des questions de société (porteurs de paroles, tables de quartier...)	Nb de temps de débat et nb de participants
	Décrypter l'actualité et débattre des questions de société avec des outils ludiques et innovants (repas insolents, conférences gesticulées...)	Nb de visites à des initiatives positives
	Connaître et faire connaître des initiatives positives : créer un café des bonnes nouvelles, rendre visite à des associations...	
Former à l'usage du numérique, à ses enjeux et développer un usage citoyen du numérique	Continuer et diversifier les ateliers informatique	Nb de personnes fréquentant la salle informatique
	Mettre en place des permanences d'accompagnement aux démarches administratives sur internet	Nb de dépannages informatiques
	Développer les liens avec l'association ADEMIR hébergée à la MQ	Nb de jeunes impliqués dans les actions
	Proposer de nouvelles activités numériques en lien avec les ateliers (musique, radio, jeux...)	Nb de personnes accompagnées sur leurs démarches en ligne
	Sensibiliser aux enjeux d'internet (réseau sociaux, théories du complot...), en particulier les jeunes	
	Développer un atelier de réparation informatique	
	Mettre en place un média citoyen sur internet (site internet en lien avec la radio)	
	Proposer des ateliers « jeunes-séniors » de partage de savoirs sur les nouvelles technologies.	
Développer le pouvoir d'agir individuel et collectif	Poursuivre le « aller vers » dans un objectif de veille sociale	Nb de personnes entendues lors du « aller vers »
	Proposer aux usagers un cadre sécurisant, une écoute active et un soutien	Nb d'actions accompagnées
	Accompagner les personnes souhaitant s'organiser collectivement pour résoudre leurs problèmes et répondre à leurs envies (actions collectives à visée émancipatrice)	
Participer au système éducatif local	Développer le partenariat avec les écoles et collège et proposer des ateliers (bois, jeux...)	Nb d'actions partenariales menées
	Maintenir une veille sur la situation des écoles sur le quartier	

	Poursuivre l'accompagnement d'associations de parents d'élèves et mettre en place des actions communes	
Continuer à faire de la MQ un lieu d'épanouissement pour tous	Développer la confiance en soi, l'apprentissage et la transmission des savoirs et savoir-faire via les ateliers d'échange des savoirs	Nb d'ateliers de savoir-faire et nb de participants
	Poursuivre l'accueil de loisirs et valoriser son approche pédagogique et ses valeurs, poursuivre les liens de l'ALSH avec les ateliers d'échange de savoirs	Nb d'enfants et adolescents fréquentant l'accueil de loisirs
	Développer les actions à destination des adolescents	Nb d'enfants et adolescents participant à l'accompagnement à la scolarité
	Poursuivre l'accompagnement à la scolarité	
Poursuivre le soutien à la parentalité	Permettre la découverte de pédagogies « alternatives »	Nb de temps parents-enfants

Critères d'évaluation : Découverte de besoins sociaux émergents. Animation et contribution aux débats de société. Développement des « capacités » individuelles et collectives. Partage et développement de connaissances et compétences

Maison de quartier des ORS

PARTIE II CHAPITRE 4 : richesses et moyens

La maison de quartiers des ORS propose aux adhérents de s'inscrire dans une dynamique d'échanges entre la structure et eux pour bénéficier de savoirs faire et le faire savoir. Ce principe participe à la construction d'ateliers d'échanges de pratiques, à la rencontre de personnes œuvrant dans des collectifs d'habitants. Cette richesse humaine valorise le pouvoir d'agir des personnes engagées dans la résolution de situations problèmes relevées au cœur même du quartier. Les animateurs sont à la fois passeurs, médiateurs et acteurs auprès des populations.

Les adhérents: *L'adhésion proposée est participative ce qui permet les échanges valorisant le bénévolat.*

Adhérer c'est agir. Pour contenir les fondamentaux porteurs de valeurs. Laïcité, liberté, fraternité, égalité. C'est soutenir le projet en adhérant aux valeurs portées et aux actions menées.... Cela fait partie d'un processus d'engagement. La pédagogie de l'adhésion, sa compréhension sont donc essentielles. Chacun bénéficiant d'un droit de vote et la possibilité d'accéder à la gouvernance de l'association. Une adhésion est valable auprès des maisons de quartiers St Nicolas, de la MCNG et réciproquement...

L'AG est l'endroit où LE politique concilie LA politique et LA pédagogie.

Depuis 1987, La Maison de quartier est une association reconnue par la loi de juillet 1901 et organisée selon les modalités juridiques mentionnées dans ses statuts. En 1988 c'est le premier agrément reconnu par la CAF.

Elle a une fonction idéologique & stratégique pour aboutir à un comportement d'autonomisation. Le Conseil d'Administration décide. Le bureau encadre. Les salariés organisent. Les adhérents agissent.

Impartiale et indépendante elle permet la cohabitation des cultures.

Elle s'efforce d'impliquer les acteurs à une démarche concertée, partagée et ceci permet d'obtenir l'unanimité. C'est prendre le risque d'exister, de démocratiser la prise de décision en matière de développement social local. Cela suscite l'imagination, la recherche et la découverte de voies de résolutions fédératrices.

La compétence du Conseil d'Administration :

Le Conseil d'Administration est responsable de la marche générale de l'association.

-Il est l'employeur du personnel avec lequel il passe un contrat de travail et qu'il rétribue selon les lois en vigueur.

-Il arrête le projet de budget avant le début de l'exercice suivant et établit les demandes de subventions.

-Il établit le compte de résultat, le bilan ainsi que les rapports moral et d'orientations.

-Il accorde les délégations de responsabilités, notamment concernant la fonction de chef du personnel, responsable de l'équipement et de la gestion financière de l'association et celles qu'il estime nécessaires à son directeur.

Les délibérations du Conseil d'Administration relatives aux acquisitions, échanges ou aliénations des immeubles nécessaires au but poursuivi par l'association....doivent être soumises à l'approbation de l'Assemblée Générale.

Tous les autres actes permis à l'association sont de la compétence du Conseil d'Administration.

La compétence du Bureau :

-Le Bureau, composé d'au moins trois membres, prépare les travaux du conseil d'administration et veille à l'exécution de ces décisions.

-Les recettes sont approuvées et les dépenses ordonnancées par le(la) Président(e) ou le(la) TrésorierE.

-La co-Présidence représente l'association dans les actes de la vie civile et en justice ou il peut agir devant toutes les juridictions.

Elle, préside les Assemblées Générales, les Conseils d'Administrations et les réunions de Bureau. Elle, peut être remplacé(e) par tout autre membre du Conseil d'Administration dûment mandaté par lui à cet effet.

-Le (la) Secrétaire surveille l'application des statuts et du règlement intérieur. Il elle est garant du fonctionnement démocratique de l'association.

Il, elle, établit ou fait établir les procès verbaux des assemblées générales et des Conseils d'Administrations qui sont signés conjointement par le Président et le Secrétaire.

-Le (la) Trésorier tient ou contrôle la tenue de la comptabilité de l'association. Il, elle, est responsable de la gestion financière.

L'organisation:

Le fonctionnement de l'association se fait par délégations ce qui permet d'énumérer les taches et les responsabilités des personnes, des groupes.

L'équipe salariée:

Le poste de direction est pivot dans le centre social puisqu'il fait le lien entre le conseil d'administration, les salariés et le projet centre social. Il gère également le budget, les ressources humaines (formation, congés, recrutement,...) et le partenariat. Ce poste est conforme la circulaire CNAF de 2012 et le référentiel métier de direction CNAF.

La direction a une délégation sur la gestion des ressources humaines : recrutement, politique salariale, formation, organisation du travail, accueil des nouveaux administrateurs. La gestion financière : préparation et suivi du budget, compte de résultats, bilans pour les financeurs, trésorerie et le garant du projet associatif : construction, mise en œuvre, relation avec les partenaires.

Le travail en équipe est coordonné par la direction. Une réunion d'équipe hebdomadaire est organisée et animée par la direction, elle permet d'organiser le travail, débattre et décider en lien avec le projet social de la structure.

L'équipe salariée est qualifiée en fonction des missions menées et elle est accompagnée dans la formation professionnelle.

Des profils de poste sont établis pour chaque salarié clarifiant ainsi le rôle et les responsabilités de chacun.

De plus, pour chaque salarié, un entretien annuel individuel d'évaluation est mis en place afin d'évaluer les missions données pour l'année écoulée, fixer les objectifs de travail de l'année suivante et aborder la projection professionnelle (formation, gestion de carrières...).

Enfin, un analytique et prévisionnel du temps de travail sont renseignés tout au long de l'année par chaque salarié afin d'analyser le travail fourni, organiser le travail et donner des priorités de travail.

ORGANIGRAMME:

Gisèle Avias: CDI 14h hebdomadaires.

Missions:

Comptabilité / gestion.

Tâches:

Compta, budget, caisses, PLA, relations « clients », administration RH et autres « contrats », suivi des dossiers sub.

Planning:

Lundi 9h-12h et 14h-18h = 7h

mardi 9h-12h et 14h-18h = 7h

Natacha Sandoz CDI 28h hebdomadaires.

Missions :

Secrétaire d'accueil, administration.

Tâches :

Standard tel, orientation des personnes, suivi dossiers administratifs, adhésions, logiciel ALSH inscriptions, organisation de la diffusion des informations, relations CA, participation aux activités communes, relations associations résidentes en gestion de planning d'occupations des salles, gestion planning,

Planning: une semaine 26h une semaine 30h

Lundi 9h-12h30 et 13h30-18h = 8h

Mardi 9h-12h et 13h30-18h = 7h30

Mercredi 14h-18h = 4h une semaine off.

jeudi 13h30-17h = 3h30

Vendredi 9h-12h et 13h30-17h30 = 7h

Marie LEVY: CDI 32h hebdomadaires. Avenant 31/12/16.

Missions: direction ACM. Animatrice.

Tâches :

Organisation et responsabilité des ACM durant les vacances scolaires, les mercredis et jeudis PM. Accompagnement des collectifs et ateliers en lien avec ACF (i love gouter). Elaboration et suivi du projet pédagogique de la MdQ.

Planning: 26h/s hor VS. 45h/s période VS

Lundi 9h-12h30 et 14h – 18h = 7h

Mardi 14h-18h = 4h

Mercredi 8h30-12 et 13h-18h30 =9h

Jeudi 9h-12h et 14h-17h = 6h

Vendredi

Félix SEMET: CDI 28h hebdomadaires.

Missions: Animateur DSL. Vie de quartier, collectifs, partenariats.

Tâches :

Animations collectifs d'habitants, animations projets partenariats (CAF, Ville, FDCSx,...) avec habitants, chef fête de quartier.

Planning:

Lundi 8h30-12h30 et 14h-17h = 7h
Mardi 8h30-12h30 et 14h-18h = 8h
Mercredi 8h30-12h30 et 14h-18h = 8h
Jeudi 8h30-12h30 et 14h-17h = 7h
Vendredi

Mohamed BOUKHARI: CDD 28h hebdomadaires. Fin de contrat 31/12/16

Missions:

Animateur jeunesse

Tâches:

animateur CLAS les mardis et jeudis, animateurs mercredi PM, animateur ACM période VS, animateur PRAPJ et BIP. + fin BAFA

Planning: 26h hebdomadaires période scolaire, 42h hebdomadaires période VS

Lundi 9h-12h et 14h-17h = 6h
Mardi 14h-19h = 5h
Mercredi 9h-12h et 14h-18h = 7h
Jeudi 14h-19h = 5h
Vendredi 14h-17h = 3h

Muriel MICLET: CDI 28h hebdomadaires.

Mission :

Animatrice ACF et Coordination avec délégation RH et Bâtiment.

Tâches:

ACF: VACAF, référentes pour les sorties, les animations, les collectifs « familles », animatrice I love gouter, soirées familiales.

Coordo: Délégation RH pour planning, CP et récup, accompagnement dossiers « projets » délégation bâtiment (relations mairie et associations résidentes),

Planning:

Lundi 8h30- 12h30 et 14h-17h = 7h
Mardi 9h-12h30 et 13h30 18h30 = 8h30
Mercredi
Jeudi 9h-12h30 et 13h30 18h = 8h
Vendredi 8h-12h et 13h30 – 18h = 8h30

Delphine ORCEL: : 20h hebdomadaires CDI.

service entretien

planning:

6h-10h ts les jours de la semaine du lundi au vendredi.

Suivi et évaluation du projet social

Outils de suivi du projet social : les conseils d'administration et les assemblées générales sont actuellement les 2 instances de suivi du projet social. Ces 2 instances peuvent adapter le projet aux nouveaux besoins des habitants. La prochaine AG statuera sur la mise en place des réunions de suivi du projet associatif comme le modèle d'organisation (groupe mixte) effectué depuis 3 ans par la maison de quartier St Nicolas.

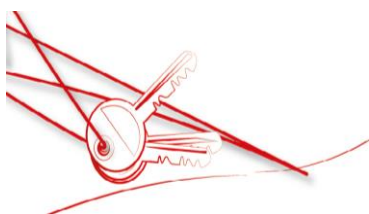
Evaluer, c'est d'abord mesurer, mais aussi apprécier la valeur du projet ou de l'action, sa mise en œuvre, ses résultats au regard des missions des objectifs initialement prévus. L'évaluation permet de clarifier et d'ajuster nos objectifs, de vérifier nos pratiques, d'améliorer notre action et d'aider à la décision. C'est un processus permanent qui sera utilisé comme un instrument d'accompagnement. A différents points de l'écriture de ce projet, ils sont indiqués.

Fiche d'évaluation par opération. AXE: Alimentation	Informez: Date et Nom de l'opération. Rédacteur.		
	Les +	Les -	Mes / nos propositions.
<p>Cette opération nous a permis de = critères d'évaluations</p> <p>Animer du dialogue participatif, animer du processus de décision contributif (participatif, délibératif, exécutif), organiser de la prise de parole des citoyens.</p> <p>Découvrir de besoins émergents.</p> <p>Contribuer à l'innovation sociale, économique, environnementale et institutionnelle.</p> <p>Créer des liens sociaux, d'entraide. Impact positif/négatif du capital social.</p> <p>Avoir fait une tarification modulée des services.</p> <p>Permettre, avoir l'égalité F/H.</p> <p>Alimenter un réseau local et fédéral.</p>	<p>Faire ressortir les points positifs. Ce que cela a apporté.</p>	<p>Comprendre et dire ce qui n'a pas fonctionné comme souhaité. Les difficultés rencontrées.</p>	<p>Faire des propositions pour améliorer l'opération. Manque.</p>

PARTIE III

le projet commun de coopération entre 3 lieux

Introduction



Confrontées à un environnement économique peu favorable, nos 3 associations sont entrées depuis deux ans dans une période de mutations, « poussées » à se réunir et à s'affirmer comme force de propositions sur des modes de travail innovants, coopératifs, solidaires intégrant des relations nouvelles à de nouveaux partenaires.

Ainsi, au fil des mois, les habitants, membres du CA et les professionnels, ont su relever l'intérêt que pouvait porter *une coopération entre 3 lieux* sur le territoire. Aujourd'hui, nos 3 associations sont fières d'avoir co-construit la démarche « au fil des quartiers » et de donner vie à un projet commun de coopération territoriale.

Ce nouvel élan est un moyen d'amplifier les actions en proximité et la cohésion dans les actions menées sur l'ensemble à vivre. C'est l'occasion pour nos 3 associations de rattacher le projet centre social de chacune à celle du territoire de vie romanais. De plus, la prise en compte de la dimension territoriale apparaît aujourd'hui comme nécessaire pour mesurer et apprécier la portée réelle des mesures adoptées à la spécificité de chaque quartier sur une ville. L'action devient consistante.

Le projet commun prend sens dans l'engagement de nos 3 maisons dans la proximité à cette construction territoriale partagée. Ainsi, certains projets tels que le passeport culture sont déjà mis en place dans nos maisons, d'autres vont s'agencer, se compléter, se créer.

La journée du 1^{er} octobre 2016 réunissant une centaine de participants (habitants, membres des CA, équipes salariées) fut l'occasion de conforter et asseoir collectivement les plus-values apportées par la construction de ce futur projet commun.

Les plus-values pour nos 3 associations :

- *La création de projets plus forts, plus porteurs, plus dynamiques : Passeport Culture*
- *Permettre une meilleure communication entre les maisons (permanences, sorties, spectacles, activités...)*
- *Augmenter notre visibilité et lisibilité auprès des habitants et des partenaires pour accueillir de nouveaux habitants,*
- *Générer des échanges entre les habitants de nos trois quartiers*
- *Réaliser des économies en achetant en gros et en mutualisant le matériel*
- *Valoriser le travail bénévole*

Les plus-values pour le territoire :

- *Rassembler les forces (constitution de collectifs d'habitants, associations...)*
- *Etre un acteur « incontournable » de la vie de la cité, porteur de la parole habitante*

- Animer le territoire en organisant des événements communs, des temps forts
- Etre reconnu comme acteur de l'éducation populaire
- Renforcer, développer et créer des partenariats
- Se réapproprier le territoire romanais et valoriser la ville
- Une inattendue simplicité...



PARTIE III - CHAPITRE 1 -

Construction et orientations du projet commun

La démarche au « *fil des quartiers* » mise en œuvre dans les 3 associations et co-construite avec les habitants, a permis de définir à partir d'enjeux globaux et locaux, la réalisation de 3 projets d'agréments centres sociaux en complémentarité et en compétences, et un projet commun à l'échelle du bassin de vie romanais pour 4 ans.

Les 10 thématiques ont été présentées et discutées lors de la journée du 1^{er} octobre (voir annexe...). A cette occasion, les participants ont exprimé un vote de tendance pour une priorisation d'un travail commun. L'élan des participants à cette journée conforte l'émergence de ce projet.

Suite à cela, l'Inter CA des 3 associations du 10 novembre a validé : l'intérêt de ce projet commun, chaque association conduit son projet social en coopération avec les 2 autres associations.

Il a orienté des axes de travail sur lesquels les habitants avaient relevé une forte utilité :

- ▲ La mobilité
- ▲ L'économie de partage
- ▲ L'alimentation

Ces 3 axes doivent encore être affirmés par chaque CA dans son portage. Les 3 associations ont énoncé quelles thématiques, elles souhaitent porter plus fortement.

Le lien social est quant à lui, le socle de notre travail dans les maisons de quartiers. Il est transversal et doit être présent dans chacune de nos actions quelle que soit la thématique abordée.

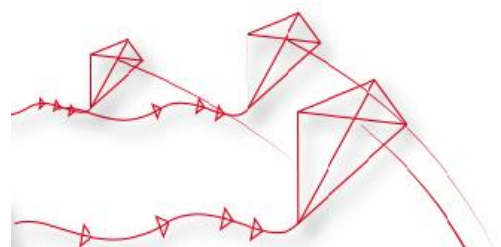
Une autre volonté est ressortie vivement de cette rencontre : développer la communication entre nos 3 associations au niveau des habitants et des partenaires en maintenant une communication de proximité. Ce point sera également intégré dans chaque axe de travail du projet commun.

Aussi, le principe de la transmission culturelle soutenu par les 3 associations permet de décliner des actions communes sur ce champ. C'est déjà le cas, avec l'action du collectif culture.

Enfin, la stratégie sur les jeunes sera abordée lors des rencontres entre les 3 associations, tout reste encore à définir.

Les objectifs structurants du projet commun

- ▲ Faciliter la mise en commun de compétences, de matériels et de connaissances - capitalisation nécessaire pour appréhender les changements majeurs en cours dans la manière de faire et d'habiter la ville,
- ▲ Favoriser une plus grande cohésion territoriale dans les actions,
- ▲ Permettre une meilleure communication et lisibilité des actions de l'éducation populaire et de l'animation sociale sur la ville de Romans,
- ▲ Travailler avec les partenaires pour l'intérêt général,
- ▲ Fédérer les partenaires associatifs du territoire



Les actions de partenariat seront conçues dans cette logique de partage du projet commun. Le partenariat prospectif sera essentiel.

En créant ce projet commun, les 3 maisons s'inscrivent dans *une coopération entre 3 lieux*, incluant des actions communes à l'échelle du bassin de vie.

Elles forment ainsi un acteur collectif.



PARTIE III - CHAPITRE 2 –

Richesses et moyens

Les 3 projets centres sociaux

Chaque association décline un projet centre social. Ce sont 3 projets en complémentarité et un projet commun. Chaque association contribue à la mise en œuvre du projet commun.

La Coopération

Cette instance opérationnelle se réunit depuis mars 2015. Elle est composée à ce jour de 2 administrateurs de chaque association mandaté pour y siéger et des 2 directions. C'est cette instance qui a impulsé la démarche de renouvellement des 3 agréments centres sociaux « au fil des quartiers ».

En 2017, l'inter CA du 10 novembre a décidé de l'élargir à d'autres membres. Sa future constitution n'est pas encore définie. La coopération actuelle est mandatée pour enclencher ce travail. L'objectif étant de définir la nouvelle organisation pour les Assemblées générales au 1^{er} semestre 2017.

Les collectifs d'habitants et les bénévoles

D'ores et déjà, des bénévoles et des collectifs d'habitants œuvrent dans le cadre des projets communs d'une *Coopération entre 3 lieux*. C'est le cas, dans les projets menés par le collectif culture des 3 maisons, le collectif « radio des quartiers » par exemple. En 2016, des bénévoles nous ont aidé à mener la démarche « au fil des quartiers » passant ainsi d'un quartier à l'autre.

Les équipes salariées

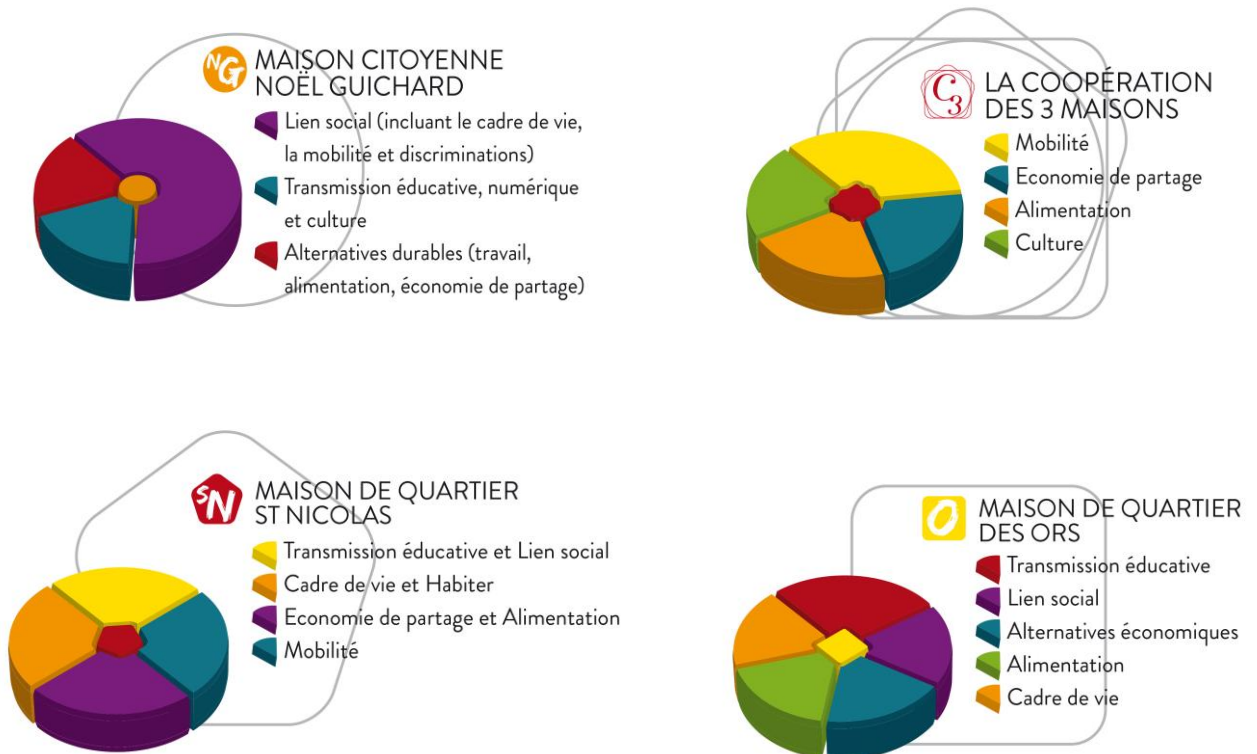
Le socle commun d'existence des projets sociaux permet de générer une culture commune de travail. Une réunion des 3 équipes salariées est organisée à chaque période scolaire. Ces rencontres animées de manière participative et collaborative permettent d'organiser la mise en œuvre ensemble des orientations du projet commun.





PARTIE III- CHAPITRE 3

Les axes de travail de chaque maison de quartier et du projet commun de coopération





**Engager la démarche de développement durable
et la protection de l'environnement
comme un des 3 principes de nos projets associatifs**

« Il y a suffisamment de ressources pour répondre aux besoins de tous, mais pas assez pour satisfaire le désir de possession de chacun ».

Rappelant cette célèbre citation du Ghandi, nous nous posons la question suivante : comment les Hommes peuvent-ils cohabiter avec la misère quand on sait qu'ils produisent suffisamment de richesses pour satisfaire les besoins primaires de l'ensemble de la planète ? *Patrick Viveret.*

CHARTRE ECO-STRUCTURE commune aux 3 maisons de quartier

Des projets adaptés

Activer les pédagogies qui sensibilisent les mineurs au respect de l'environnement (projet éducatif, projet pédagogique et projet d'activités)

Former et développer la pratique de la constitution de repas, de choix des aliments pour les accueils de loisirs auprès des mineurs et de l'ensemble des actions des maisons de quartiers

Participer à l'accompagnement social du changement de comportement envers les habitants du territoire pour la citoyenneté.

Favoriser le transport collectif, mutualisé, l'utilisation de transports doux dans les déplacements des adhérents aux actions des structures partenaires

Rendre visible et lisible son action auprès de ses adhérents, publics, partenaires, collaborateurs,...

Favoriser l'utilisation, fabrication à partir de matériaux récupérés

Permettre aux associations utilisatrices des locaux de respecter la charte

En interne, dans leurs gestes quotidiens les équipes s'orientent vers un comportement citoyen et responsable :

Former et informer l'ensemble de son personnel « volontaire », permanent, intervenant pour l'inciter à développer des pratiques professionnelles, d'encadrement d'activités respectueuses du développement durable.

Instaurer le tri sélectif des déchets dans l'ensemble de ses locaux.

Favoriser le transport collectif, mutualisé, l'utilisation de transports doux dans les déplacements professionnels et des adhérents aux actions de la structure.

Penser et proposer un ré-aménagement des locaux, des équipements dans un souci de « haute qualité environnementale et sociale du travailleur ».

Signaler tout dysfonctionnement d'énergie : fuite d'eau, problème de chaleur,...

Limiter l'utilisation abusive du papier en imprimant de préférence, en recto-verso, sur du brouillon, du papier recyclé, en n'imprimant pas « forcément » les courriels, limitant les documents papier de présentation des actions mis à disposition du public.

Ne plus utiliser de vaisselle ou de matériel jetable plastique. Développer le compostable, le réutilisable, le durable.

Favoriser l'information, la sensibilisation aux économies de « flux » dans les locaux, équipements, camps, séjours..... Eau, électricité, chaleur,...

Les PC et appareils électriques sont éteints une fois leur utilisation terminée

Chacun veille à l'extinction des lumières lorsqu'il sort d'une salle

Acheter responsable (consommables et fournitures)

Une sélection de fournisseurs de proximité et respectueux de l'environnement au moindre coût global : nous privilégierions à chaque fois que cela sera possible, dans les achats, les produits bios, locaux, non emballés et les moins impactant d'un point de vue toxique.

Choisir des fournisseurs en fonction de leur éthique environnementale dans la limite d'un coût supportable.

Les produits d'entretien bénéficiant d'un éco-label seront utilisés prioritairement

L'utilisation des produits jetables est maîtrisée

Source Jordan Sarciat. Cf note en annexe.





Remerciements

Nos 3 associations tiennent à remercier celles et ceux qui ont contribué à l'élaboration de ces 3 projets d'agrément « centre social » et du projet de coopération territoriale.

Merci de nous avoir accordé de votre temps, votre savoir, votre énergie, vos muscles (eh oui, c'est sportif de construire des projets sur toute une ville ☺).

Les habitantes, habitants d'ici et d'ailleurs : Abdallah, Abdellah, Abdenalou, Abderaman, Adélaïde, Aïcha, Alain, Albert, Ali, Amina, Anissa, Anne, Anne –Marie, Anne-Sophie, Bénédicte, Bouchra, Cécile, Cédric, Céline, Charles, Christian, Christopher, Cilina, Claude, Claudia, Claudie, Claudine, Clémence, Corentin, Dalida, Deis, Delphine, Denis, Dominique, Dounia, Emilie B, Emilie C, Emilie L, Fabrice, Fatiha, Fedila, Franck, Françoise, Gaétan, Ghislaine, Hocine, Jean Pierre, Jérôme, Jordane, José, Julie, Karia, Khadir, Laurence L, Laetitia, Laurence, Léo, Loïc, Emilie, Lydie, Malika, Manuel, Marie, Marc, Marianne, Marion, Martine, Merve, Mickael, Monique, Monique D, Myriam, Nadine, Naomi, Nicole, Nordine, Ouda, Ouria, Pascal, Pascale, Paul, Ronan, Sabine, Sabrina, Saliha, Salima, Salima B, Sébastien, Siham, Stéphanie, Virginie, Yacia, Yasmine, ... et, tous celles et ceux qui nous ont accordé quelques minutes de leur temps...

Les administratrices, -teurs (habitants ici...) : Christiane H, Gaëlle, Loïc, Cécile, Houa, Lydie, et Claire (qui ont siégé à la Coopération) ; Sabine, Nouria, Denise, Nadine, Christiane L, Claudie, Emilie, Yamina, Sarah, Muriel, Marcelle, Alisan, Edwige, Youssef, Christine, Monique, Farida, Kamel, Amar, Danielle, Sanae, Annie, Zahir, David, Régis, Fadila, Caroline, Emilie V, Danielle, Jean-Pierre, Hélène, Clarisse, Laurent.

Les salariéEs et autres « petites » mains (habitants aussi...) : Barbara (spéciale dédicace, Bravo !), Pol (merci pour le SNONG), Mariana, Vincent, Luc, Félix, Laëtitia, Sophie, Noémie, Muriel, Natacha, Marie, Gisèle, Mohammed, Karim, Sabah, Fatiha, Hakima, Abdellah, Sami, Hadjira, Florence, Adem, Fabien, Jordane, Manon, Djouhra, Laurent, Agnès.

Nos supporters cachés : Isabelle, Alain, Fabrice

Nos partenaires opérationnels : Mathieu, Isabelle, Eléonore, Monique, Claudie

Jean-Marc & Angéles ☺
Le
Courage
des
Sans-filet*
Tissons un
nouveau projet

Avec nos remerciements... pour le soutien technique, logistique et financier de :

